

LAISSEZ-NOUS TRAVAILLER !!!

« Nous devons apprendre à vivre avec le virus ». Tels sont les mots du Président de la République.

Apprendre, c'est avant tout tirer les leçons du passé, nous devons tout de suite nous y appliquer.

Quelles leçons tirer de la fermeture des discothèques, des bars, des restrictions d'exploitation des restaurants, de la mise à mal des hôtels, des traiteurs organisateurs de réception ? Comment admettre de sacrifier un pan de l'économie pour répondre à des impératifs sanitaires qui ne semblent s'appliquer qu'à notre profession ?

La résilience des entreprises, vantée par le Président Macron ne résistera pas à la stigmatisation perpétuelle de nos établissements. Ces mesures de restriction discriminatoires auront des impacts économiques irréversibles, des conséquences sociales dramatiques et des bouleversements sociétaux inévitables.

En Loire atlantique, 22 000 foyers sont directement concernés par le secteur d'activité des Cafés Hôtels Restaurants Discothèques et Traiteurs organisateurs de réception. Il convient de considérer l'impact des décisions sur l'ensemble de la filière, du producteur, agriculteur, grossiste, livreur, jusqu'au consommateur. Au-delà, c'est tout un environnement qui est en danger : loueurs de salles, professionnels de l'animation, du spectacle non subventionné, de l'artisanat et des commerces liés au tourisme.

Le mode de vie, la richesse culturelle, la gastronomie qui font l'image de notre pays à l'international sont remis en question.

Quel est l'avenir de notre profession ? Nous ne pouvons pas vivre avec des prêts remboursables ! La première phase de la pandémie a été acceptée, adoptée par tous comme un sacrifice indispensable à la santé de tous. L'Etat a été réactif dans la mise en place de dispositifs d'urgence, permettant des mettre des entreprises « en sommeil » le temps du confinement.

Une nouvelle fermeture des établissements serait aujourd'hui vécue comme une trahison, une rupture du contrat moral passé entre la profession, ses représentants et l'Etat. Celle d'une promesse faite du maintien des conditions d'ouverture par la signature d'un protocole sanitaire strict, validé par les autorités sanitaires comme minimisant les risques de contamination.



Nous ne sommes pas la variable d'ajustement d'une politique sanitaire fluctuante et empirique !

Les professionnels de notre secteur sont responsables, conscients des enjeux et fidèles au bon sens qu'on leur connaît :

- Soit un café, bar, brasserie, restaurant, peut asseoir sa clientèle à table et respecter le protocole sanitaire et dans ce cas il doit rester ouvert ;
- Soit-il ne le respecte pas et doit assumer les conséquences de ces manquements par une application stricte des sanctions définies.

Quelle cohérence y a-t-il à dire que ce sont les bars et restaurants qui sont des foyers de contaminations quand sur 2830 clusters en France, le premier secteur en risque de transmission élevé est l'entreprise publique et privée 25% (sans distinction), le 2ème celui de l'enseignement scolaire et universitaire 20%, le 3ème le milieu familial et les événements publics/privés 18% ? Pourtant aucune autre profession ne fait l'objet d'un tel ciblage.

Arrêtons d'opposer les individus, chacun doit agir en responsabilité, les personnes infectées en s'isolant, les professionnels en garantissant un strict respect des conditions fixées, l'Etat en assumant son rôle de police, de soutien et d'accompagnement des plus fragiles.

Nous vivons dans un pays défini par un cadre légal établi, qui impose la fermeté pour les contrevenants et la pleine liberté d'actions pour ceux qui le respectent : LAISSEZ-NOUS TRAVAILLER !

Catherine QUERARD
Présidente GNI Grand-Ouest

Frédéric DE BOULOIS
Président UMIH 44

Jean-Luc CADIO
Président CPME 44

Frédéric BRANGEON
Président CGAD et U2P-44

François DUHIL
Président Collectif Culture Bar Bars
Pays de la Loire

Olivier DARDE
Président Plein-Centre

Christian JOUNY
SNDLL

Contacts Presse :

Thomas LEROY-GNI Grand Ouest t.leroy@gni-hcr.fr 07 55 59 31 31
Flavie PARAGOT- UMIH 44 flavie.paragot@umih44.com 06 12 51 59 77